

If the Government of the United States is agreeable to the foregoing proposals, I suggest that this note and your reply should constitute an agreement between our two governments establishing the St. Lawrence River Joint Board of Engineers.

Accept, Sir, the renewed assurances of my highest consideration.

A. D. P. HEENEY

The Canadian Ambassador to the United States
1000 Pennsylvania Avenue, N.W.
Washington, D.C.
du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique
CANADIAN EMBASSY
AMASSADE DU CANADA
WASHINGTON, NOVEMBRE 12, 1953

WASHINGTON, le 12 novembre 1953

Sir,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le projet de la Commission mixte internationale pour l'étude de la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent. Ce projet a été élaboré par la Commission mixte internationale pour l'étude de la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent, qui a été créée par le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vertu de l'Accord de Washington de 1908. Le projet a été élaboré en vue de la mise en œuvre de l'installation de turbines hydro-électriques dans la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent. Le projet a été élaboré en vue de la mise en œuvre de l'installation de turbines hydro-électriques dans la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent. Le projet a été élaboré en vue de la mise en œuvre de l'installation de turbines hydro-électriques dans la section des rapides internationaux du fleuve Saint-Laurent.